

SCI A&M 83
Société Civile immobilière
3 Rue d'Anjou
17800 PONS
RCS SAINTES – 893 293 183

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 1^{er} FEVRIER 2025

Le 1^{er} février 2025, s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SCI A&M 83, au siège social de la société.

L'assemblée est présidée par Monsieur Paul ARNOLD, gérant.

Etaient présents :

- | | |
|--|-----------|
| • Madame Delphine ARNOLD, titulaire de | 100 parts |
| • Monsieur Paul ARNOLD, titulaire de | 100 parts |

Total des parts représentées :	-----
sur les 200 parts constitutives du capital social.	200 parts

ORDRE DU JOUR :

- Transfert du siège social
- Modification des statuts
- Modification de l'adresse personnelle du gérant
- Pouvoirs à donner pour les formalités légales.

PREMIERE RESOLUTION : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

La collectivité des associés décide de transférer le siège social de la société du 3 Rue d'Anjou – 17800 PONS au : 126 Chemin des Greliers – 33710 PUGNAC, à compter de ce jour.

Il résulte de la résolution précédente, la nouvelle mention :

Siège social : 126 Chemin des Greliers – 33710 PUGNAC.

DEUXIEME RESOLUTION : MODIFICATION STATUTAIRE

La collectivité des associés, comme conséquence de la résolution qui précède, décide de modifier l'article 4 des statuts ainsi qu'il suit :

ARTICLE 4 : Siège social

Le siège social est fixé au **126 Chemin des Greliers – 33710 PUGNAC.**

Ce siège pourra être transféré en tout autre endroit par décision collective extraordinaire des associés.

**TROISIEME RESOLUTION : MODIFICATION RELATIVE A L'ADRESSE
PERSONNELLE DU GERANT**

Il est ici précisé à l'attention de la collectivité que le gérant demeure désormais au : **126 Chemin des Greliers – 33710 PUGNAC.**

QUATRIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR LES FORMALITES

Tous les pouvoirs sont donnés à la gérance pour les formalités et publicité des résolutions précédentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Il est dressé un procès-verbal de tout ce qui précède.

Fait à PUGNAC, le 1^{er} février 2025.

Le co-gérant le gérant.

